MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté Égalité Fraternité*

# Le périmètre de MaPrimeAdapt'

## Périmètre de MaPrimeAdapt'

**+70 ans**
60-69 ans **avec conditions de GIR**
Personnes en **situation de handicap**

Ménages **modestes** et **très modeste**

Résidence **principale**

**Propriétaires occupants**
Locataires du **parc privé**

## Justificatifs handicap acceptés

Décision de la CDAPH reconnaissant l'éligibilité à l'une de ces prestations :
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (**AEEH**)
- l'allocation pour adulte handicapé (**AAH**)
- la prestation de compensation du handicap (**PCH**)

*OU*
Décision de la CDAPH mentionnant le taux d'incapacité d'au moins **50%**

*OU*
Décision du Service départemental de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre mentionnant un taux d'incapacité d'au moins 50%

## Attestations de GIR acceptées

En cours de stabilisation

Évaluation GIR 1 à 6 réalisée par l'un de ces organismes ou professionnels :
- CARSAT
- CRAM
- Conseil départemental (notamment infirmiers ou ergothérapeutes)
- Médecin

⚠ **Les GIR d'orientation (réalisés par l'opérateur) ne sont plus acceptés**

CDAPH : commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# Les différents points d'entrée dans le parcours MaPrimeAdapt'

Agence nationale de l'habitat

## Espace numérique : le site France Rénov'

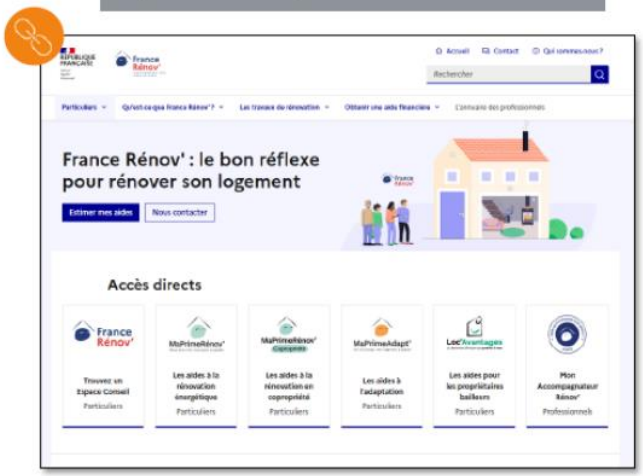


2 typologies de contenus :

**PRÉVENTION**
Sensibiliser aux risques d'accidents à domicile et la nécessité d'adapter son logement à son niveau d'autonomie.

**INFORMATION MPA'**
Expliquer à l'usager les modalités de MPA' et le rediriger vers la plateforme de creation de dossiers (MPA')

## Espace physique : les Espaces Conseil France Rénov'

**566 ECFR' RÉPARTIS SUR TOUT LE TERRITOIRE**

Les Espaces Conseil France Rénov' proposent un service indépendant d'information, de conseil et d'accompagnement des particuliers ayant des projets de rénovation.

Les informations et les conseils délivrés sont gratuits et personnalisés.

Ils visent à aider les ménages à élaborer un projet de rénovation, à mobiliser les aides financières publiques ou privées ainsi qu'à les orienter vers des professionnels compétents tout au long de leur projet.

La liste des ECFR' est disponible sur France Rénov' :

**Trouver un Espace Conseil France Rénov''**

Avant de vous lancer dans des projets de travaux de rénovation, contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous et profitez gratuitement de ses conseils personnalisés pour mener à bien votre projet.

Indiquez votre localisation pour trouver l'Espace Conseil France Rénov' le plus proche de chez vous

Le site France Rénov' permet d'accéder aux sites MaPrimeRénov' et MaPrimeAdapt'.

Les primes MaPrimRénov' et MaPrimeAdapt' peuvent être cumulées.

MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

# Le parcours pas-à-pas

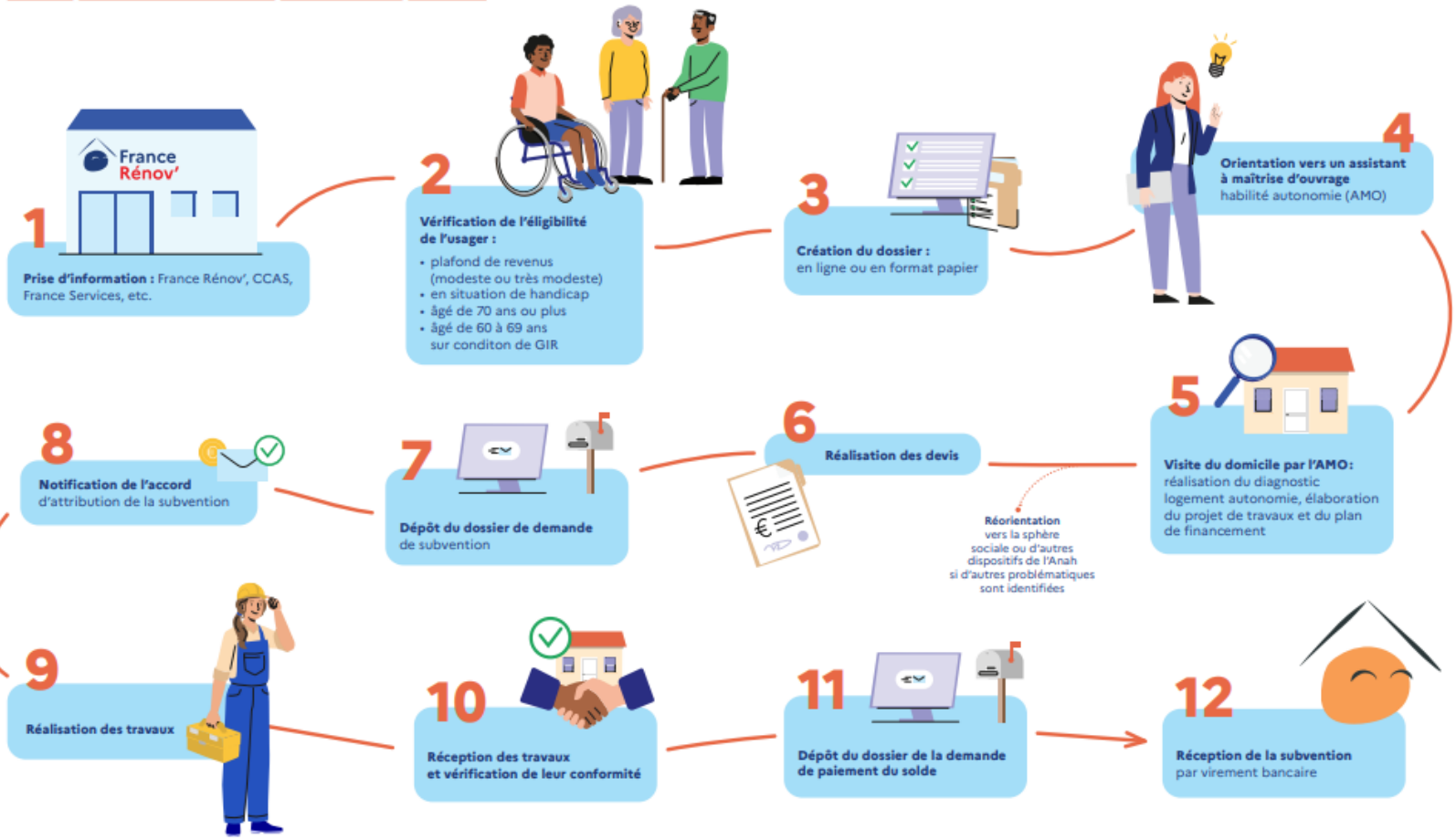

MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# Les travaux finançables dans le cadre de MaPrimeAdapt'

Agence nationale de l'habitat

## Adaptation de la salle de bain

- Installation d'une douche de plain-pied en remplacement d'une baignoire ou d'une douche non adaptée
- Rehausse des toilettes
- Pose de carrelage ou revêtement antidérapant
- Mise en place d'un lavabo adapté
- Pose de barres d'appui et mains courantes

## Accessibilité du logement

- Création d'une rampe d'accès
- Installation d'un monte escalier
- Installation d'un ascenseur
- Installation d'un monte-personne ou plate-forme élévatrice
- Amélioration de la circulation intérieure - Élargissement de passages
- Aménagement d'une pièce

## Autres travaux y compris extérieurs

- Création d'une pièce supplémentaire
- Création d'une unité de vie
- Installation de meubles pour personnes à mobilité réduite
- Élargissement ou aménagement de parking
- Aménagement du cheminement extérieur
- Installation de volets roulants électriques
- Motorisation de volets roulants
- Autonomie/adaptation : autres choix

## À noter

- Les **travaux induits** sont également éligibles à la prise en charge par MaPrimeAdapt' et devront être clairement affichés dans le diagnostic.
- Un **principe de dérogation** peut s'appliquer seulement pour les travaux identifiés dans le diagnostic afin de s'adapter à la situation et aux besoins des ménages. L'intégration des travaux qui ne figurent pas dans cette liste, sera soumise à l'appréciation de l'instructeur
- MPA' ne prend **pas** en charge les travaux qui ne sont pas rattachés au logement
- MPA' ne prend **pas** en charge les travaux entraînant un abonnement pour l'usager *(ex : solutions domotiques telles que bracelet anti-chutes)*

MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# Les évolutions entre Habiter Facile et MaPrimeAdapt'

Agence nationale de l'habitat

## Habiter Facile

**Eligibilité**
+60 ans **avec** conditions de GIR
Personnes en situation de handicap
Ménages modestes ou très modestes

**Taux de subvention**
**35%** pour les ménages modestes
**50%** pour les ménages très modestes

**Plafond de travaux**
**20.000€**

**Accompagnement**
AMO non obligatoire

## MaPrimeAdapt'

**Eligibilité**
+70 ans **sans** conditions de GIR
60-69 ans **avec** conditions de GIR
Personnes en situation de handicap
Ménages modestes ou très modestes

**Taux de subvention**
**50%** pour les ménages modestes
**70%** pour les ménages très modestes

**Plafond de travaux**
**22.000€**

**Accompagnement**
AMO **obligatoire**

## Inchangé

**Occupation du logement**
Propriétaire Occupant
Locataire du parc privé

MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

**Informations complémentaires.**

Le SimulateurRénov',vous permet de simuler votre éligibilité aux dispositifs d'aides nationaux, d'obtenir une indication du montant d'aide et d'identifier les autres dispositifs financiers cumulables. Le montant de la prime est fonction du montant du revenu fiscal de référence (voir barème).

Pour suivre vos travaux dans le cadre de MaPrimeAdapt', l'état a mis en place un AMO (Assistant à Maitrise d'Ouvrage) homologué. Vous trouverez la liste des AMO du Département sur le site « MaPrimeAdapt'. Il vous assiste obligatoirement pour vous aider à définir votre projet de travaux et vous accompagner dans sa réalisation.

Le choix de l'artisan est à la discrétion de l'usager. Toutefois, différents labels existent et attestent du sérieux ou de la spécialité de certains artisans : Silverbat, Handibat, Proadapt, des labels de qualification et de certification.

Il existe en Côte d'Or près de chez vous des formations ludiques sur le thème « bien vivre chez soi », les ateliers Bons Jours qui ont pour objectifs :

- Apporter des conseils pratiques sur les aménagements du domicile pour « se sentir bien » dans son espace de vie
- Mettre en situation et tester le matériel afin d'aider la personne à se projeter et ainsi démontrer, qu'« adaptation » ne rime pas avec « vieillesse » et « dépendance »
- Informer et faciliter le parcours vers les aides publiques pour adapter le logement

3 Séances de 1H30
Séance 1 : la vie quotidienne
Séance 2 : Un logement bon à vivre
Séance 3 : Aménagements et travaux

Intervenants **:** ergothérapeute diplômé d'état. En dernière séance il est accompagné d'un technicien bâtiment, expert en conseil relatif aux aides à l'habitat.